

# CHÉLEG 2021

## **PROTOCOLE DES MESURES DE PROTECTION DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19**

1. Les parents ou les tuteurs seront informés des mesures de prévention mises en œuvre dans le programme Chéleg 2021 afin de diminuer et contrôler les risques associés à la COVID-19.
2. À la veille de chaque dimanche du programme *Chéleg*, tous les participants et les accompagnateurs devront répondre au questionnaire en ligne sur le [dépistage pour l'évaluation des risques de la COVID-19](#).
3. À l'intérieur des autobus, tous les passagers devront porter un couvre-visage.
4. Deux personnes par banquette. La première banquette doit rester libre.
5. Les Mesures de Sécurité de la station Chantecler
  - a. Suivant les réglementations gouvernementales, la station est prête à nous accueillir pour cette saison 2020-2021.
  - b. Pleine capacité d'achalandage sur les pistes.
  - c. Plein horaire concernant les remontées mécaniques, l'école de ski ainsi que l'accueil au chalet.
  - d. Tous les espaces intérieurs ouverts suivant les consignes gouvernementales, la station pourra accepter jusqu'à 250 personnes en même temps dans le chalet.
  - e. Le port du couvre-visage en tout temps dans les espaces intérieurs et extérieurs.
  - f. Le café-bistro et les toilettes sont ouverts suivant les consignes de sécurité et de distanciation sociale.
  - g. À l'extérieur, le port du couvre-visage de type cache-cou pour tous les skieurs est obligatoire.
    - i. Il peut s'agir d'un cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements bien ajusté couvrant le nez et la bouche.